

Seniors, cet après-midi s'adresse à vous !

Vous avez besoin d'informations sur les mesures de protection juridique et l'habilitation familiale ou vous rencontrez un litige dans votre vie quotidienne, des **professionnels du droit** vous *informent*. Venez assister à une **conférence** près de chez vous.



Jeudi 21 octobre 2021 de 13 h 45 à 17 h

Salle Maison Neuve

Avenue de la Commune de Paris - Brétigny-sur-Orge

14h- 15h15	Conférence 1 : Les mesures de protection juridique et l'habilitation familiale Animée par un juge des tutelles et un médecin expert <i>Echanges avec la salle</i>
15h30 - 16h45	Conférence 2 : Les règlements amiables des litiges du quotidien Animée par un conciliateur de justice <i>Echanges avec la salle</i>
16h45	Clôture de la journée par le Maire de Brétigny-sur-Orge - <i>Collation</i>

Inscription fortement préconisée - Renseignements au : 01 64 99 65 05

pass COVID-19
sanitaire

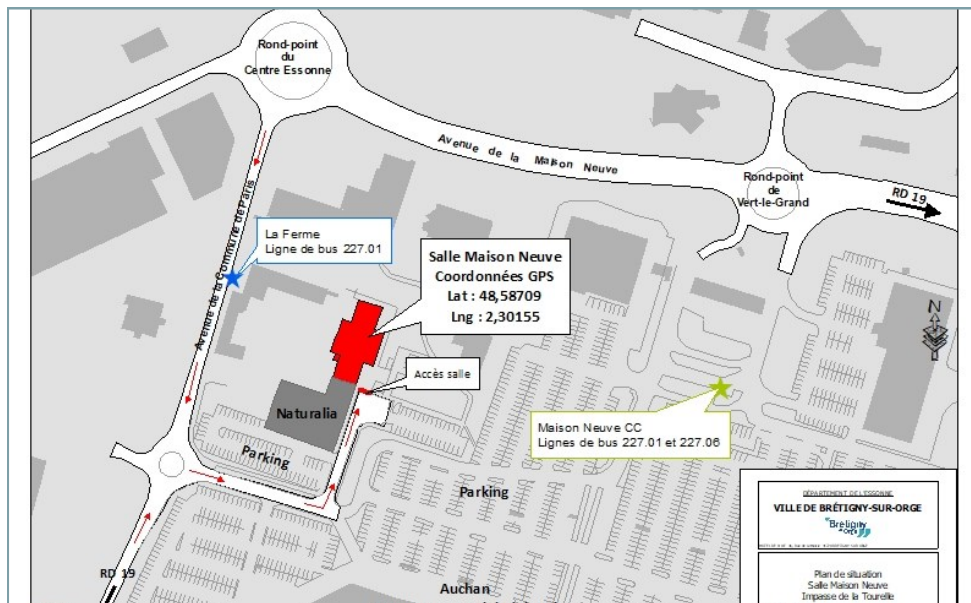
Dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

En partenariat avec



Plan d'accès

Salle Maison Neuve Avenue de la Commune de Paris 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE (à proximité du Centre commercial Auchan)



Accès voiture :

Rejoindre la D19 en direction de Brétigny-sur-Orge.
Au rond-point, prendre la direction Centre Commercial Maison Neuve.
Rejoindre l'avenue de la Commune de Paris.
La salle Maison Neuve se trouve à côté du magasin Naturalia.

Accès RER et Bus :

Prendre le RER C - arrêt Brétigny-sur-Orge.
Puis prendre le Bus 227.01 ou 227.06 - arrêt « CC Maison Neuve ».